



Ouagadougou, le

08 JUIN 2022

N° 022-0888 /MJDHRI/SG/DRH/SDRH

Communiqué du Ministre de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions, relatif à une offre de formation

Il est porté à la connaissance de tout le personnel, que le Centre universitaire Romuald de Médecine Légale de la faculté de Médecine de l'Université de Genève offre un programme de formation destiné aux magistrats, médecins, avocats, forces de sécurité et personnel pénitentiaire des pays africains en matière de droit, médecine légale et science forensique.

Les inscriptions se font en ligne avant le **30 juin 2022** sur le lien suivant : www.unige.ch/formcont/cours/scforensique-afr.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à travers les pièces-jointes en annexe.

Par ailleurs, les inscriptions pour l'année académiques 2022-2023 sont ouvertes jusqu'au 15 juillet 2022. Toute information complémentaire est à demander au Dr Ghislain Patrick Lessène, coordinateur du CAS (Certificat de de formation continue), à l'adresse suivante : Ghislain.Lessene@unige.ch.

Pièces-jointes : 02

- Lettre n°2022-0328/MPBFG/AMB/oe du 06 mai 2022 ;
- Lettre de Silke Grabherr en date du 10 mai 2022 ;



Pour le Ministre et par délégation la Secrétaire Générale

Bibata NEBIE / OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE,
ET DES BURKINABÈ DE L'EXTÉRIEUR



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le

01 JUN 2022

N°2022-1536/MAECRBE/SG/DGCB/DEAOC/SEO/PH



Madame la Secrétaire Générale du
Ministère de la Justice et des Droits
Humains, Chargé des Relations avec
les Institutions

OUAGADOUGOU

Objet : Offre de formation

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que par lettre n°2022-0328/MPBFG/AMB/oe du 6 mai 2022, dont une copie est ci-jointe, l'Ambassade du Burkina Faso à Genève informe que le Centre Universitaire Romand de Médecine Légale de la Faculté de Médecine de l'Université de Genève offre un programme de formation destiné aux magistrats, médecins, avocats, forces de sécurité et personnel pénitentiaire des pays africains en matière de droit, médecine légale et science forensique.

Elle informe par ailleurs que les inscriptions pour l'année académique 2022-2023 sont ouvertes jusqu'au 15 juillet 2022.

Je vous saurais gré des dispositions qu'il vous plaira de faire prendre afin de susciter d'éventuelles candidatures.

P.J. : 03

Pour le Secrétaire Général absent,
la Directrice Générale de la Coopération
Multilatérale assurant l'intérim

Mariame FOFANA

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

AMBASSADE DU BURKINA FASO
AUPRÈS DE
LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE



MISSION PERMANENTE DU BURKINA FASO
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES,
DE L'ORGANISATION MONDIALE DU
COMMERCE ET DES AUTRES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES À GENÈVE

GENÈVE LE, 06 MAI 2022

N°2022-0328 MPBFG/AMB/oe

L'Ambassadeur,
Représentant Permanent
II

Objet : Offre de formation

Son Excellence Madame la Ministre
des Affaires Etrangères, de la Coopération
régionale et des burkinabè de l'extérieur
-OUAGADOUGOU-

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, copie de la lettre en date du 20 avril 2022 de Silke Grabherr, Directrice du Centre Universitaire Romand de Médecine Légale de la Faculté de Médecine de l'Université de Genève, relative à un programme de formation destiné aux magistrats, médecins, avocats force de sécurité et personnel pénitentiaire des pays africains en matière de droit, médecine légale et science forensique.

Les inscriptions pour l'année académique 2022-2023 sont ouvertes jusqu'au 15 juillet 2022.

Je vous invite à bien vouloir faire prendre les dispositions nécessaires en vue de porter cette information à connaissance du public cible pour susciter des candidatures.

Je vous prie d'agréer, Excellence Madame la Ministre, les assurances de ma haute considération.

P.J. :02



Dieudonné W. Désiré SOUGOURI
Chevalier de l'Ordre National



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

FACULTÉ DE MÉDECINE

CENTRE UNIVERSITAIRE ROMAND
DE MÉDECINE LÉGALE - site Genève
CMU - rue Michel-Servet 1 | CH-1211 Genève 4
Tél. 022 379 55 94 | Fax 022 379 59 02

Prof Silke Grabherr
Directrice

E-mail: Silke.Grabherr@unige.ch

Son Excellence M. Dioudonné W. Désiré
SOUGOURI
Ambassadeur, Représentant Permanent
Avenue de France 23
1202 Geneva

Genève, le 20 avril 2022

Concerne : CAS en Droit, médecine légale et science forensique en Afrique

Excellence Monsieur l'Ambassadeur,

Depuis juin 2019, le Centre universitaire romand de médecine légale (CURML: www.curml.ch) a lancé un programme de formation spécifique au continent africain en vue de former les professionnels africains en matière de droit, médecine légale et science forensique en Afrique. Cette formation, dénommée Certificate of Advanced Studies (CAS) en Droit, médecine légale et science forensique en Afrique (CAS - Droit, médecine légale et science forensique en Afrique - smlh), est destinée prioritairement aux magistrats, médecins, avocats, force de sécurité et personnel pénitentiaire qui, une fois formés, sont appelés à aider leurs Etats dans le domaine médico-légal (<https://vimeo.com/371904438>).

Le CAS est organisé comme suit :

- Une mise à niveau de 2 mois (juin à août) par la lecture du syllabus
- des cours intensifs de 4 semaines en présence en Suisse avec 4 modules thématiques animés par des enseignant-e-s académiques et des spécialistes (septembre à octobre)
- un stage pratique d'une semaine (en Suisse)
- La possibilité de choisir 1 ou plusieurs modules
- la rédaction d'un travail de fin d'études qui intègre les enseignements de la formation ainsi qu'un retour d'expériences suite au stage, à rendre au plus tard 3 mois après la fin de la formation (octobre à février).

Les participants au CAS se verront délivrer un certificat de formation continue équivalant à 16 crédits ECTS, soit environ 480 heures de formation (40 heures de formation à distance, 250 heures de cours en présence, 40 heures de stage et 150 heures pour la rédaction du travail de fin d'études). Ce certificat est délivré par l'Université de Genève et permet, sous réserve de diplômes antécédents valables, de donner accès à un diplôme de 3^{ème} cycle (doctorat).

Le CAS est placé sous ma direction, en sa double qualité de Directrice et Présidente du

Comité directeur qui comprend des membres de l'Université de Genève, de l'Université de Lausanne et des experts reconnus en droit, médecine légale et science forensique.

Les inscriptions pour l'année académique 2022-2023 sont déjà ouvertes jusqu'au **15 juillet 2022** et les candidats peuvent envoyer leurs dossiers de candidature.

J'ai estimé utile d'en informer les Missions permanentes et représentations diplomatiques africaines à Genève pour leur présenter cette opportunité qui pourrait intéresser leur personnel. En effet, c'est une excellente occasion pour bénéficier de cette formation inédite.

Le but de ma correspondance est aussi de vous faire parvenir l'information pour que vous puissiez la transmettre au niveau de votre Etat afin de susciter des candidatures.

Je joins à ce mail la brochure de présentation de la formation.

Toute information complémentaire est à demander au Dr Ghislain Patrick Lessène, coordinateur du CAS (Ghislain.Lessene@unige.ch).

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Excellence Monsieur l'Ambassadeur, en ma respectueuse considération.



Professeure Silke Grabherr
Directrice

Annexe

- Brochures du CAS

CAS

Certificat de formation continue
Certificate of Advanced Studies

Partenariat

Faculté de droit • Hôpitaux universitaires de Genève • Centre hospitalier universitaire vaudois • Académie de police de Savatan • École des sciences criminelles, Université de Lausanne • Centre d'études juridiques africaines

Informations pratiques

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme universitaire reconnu ou titre jugé équivalent par le Comité directeur
- Expérience professionnelle pertinente de deux années en lien avec le programme du
- Certificat et/ou être recommandé(e) par son employeur ou institution de rattachement

Lieu

Centre universitaire romand de médecine légale, Genève

Dates et horaires

Programme détaillé sur

www.unige.ch/formcont/cours/scforensique-afr

Finances d'inscription

CHF 6'500.-

Inscription avant le 30 juin

En ligne (ou pdf à télécharger) sur:

www.unige.ch/formcont/cours/scforensique-afr

Renseignements

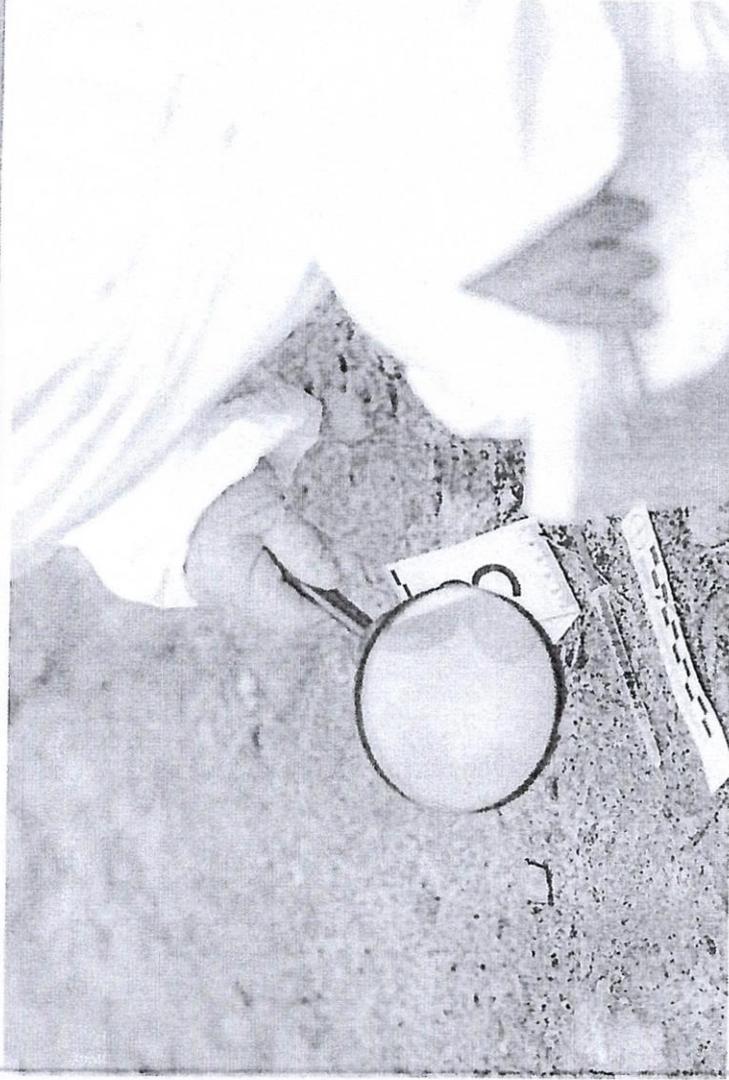
Ghislain Patrick Lessène

Tél. + 41 (0)22 379 55 80 | +41 (0)76 594 73 88

ghislain.lessene@unige.ch

Droit, médecine légale et science forensique en Afrique

Septembre > Février



Centre pour la formation continue et à distance | CFCD

Université de Genève | CH 1201 Genève 4

tél. (0)22 379 78 80 | info@formcont.unige.ch

www.unige.ch/formcont

© 2012 UNIVERSITÉ DE GENÈVE



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Le programme vise à former des médecins et des acteurs africains du secteur judiciaire ainsi que ceux de la société civile dans le domaine du droit, de la médecine légale et de la science forensique afin de leur permettre d'acquérir des connaissances essentielles de base.

Objectifs

- Appréhender le contexte juridique et les enjeux actuels de la médecine légale ainsi que ceux de la science forensique pour le continent africain
- Intégrer les aspects de la médecine légale et de la science forensique pour l'effectivité de la justice et de la santé publique en Afrique
- Comprendre les développements récents sur le rôle de la médecine légale et de la science forensique dans la résolution des conflits
- Développer des compétences méthodologiques, d'analyse et de réflexion critique de nature à favoriser des réformes dans les domaines de la justice et de la santé publique
- Transmettre des compétences techniques et pratiques nécessaires à un recours adéquat à la médecine légale et à la science forensique dans différents contextes nationaux

Compétences visées

- Comprendre les notions essentielles de droit, médecine légale et science forensique
- Identifier les enjeux de la médecine légale et de la science forensique pour la santé publique et l'effectivité de la justice en Afrique
- Utiliser les notions essentielles juridiques et techniques appropriées à la médecine légale et à la science forensique pour résoudre des cas pratiques résultant de situations réelles
- Prendre part à l'élaboration de stratégies et études visant à renforcer l'effectivité de la médecine légale et de la science forensique dans leur pays et en Afrique
- Appliquer les pratiques professionnelles nouvelles acquises lors d'un stage institutionnel

Programme

- La médecine légale
- La science forensique
- Droit et médecine légale
- Le montage de projet et la recherche de fonds pour les projets médico-légaux
- Stage
- Travail de fin d'études

Modalités pédagogiques

4 modules thématiques de 5 jours: acquisition des connaissances théoriques essentielles, cas pratiques, études de situations, visites d'institutions, travail personnel (240 heures en présence) • Un stage d'une semaine dans une institution spécialisée (40 heures) • Un travail de fin d'études (90 heures) • 12 Crédits ECTS

Public

Personnel médical, judiciaire et pénitentiaire, société civile

Direction

Prof. Silke Grabherr, directrice du Centre universitaire romand de médecine légale, Faculté de médecine, Université de Genève

Coordination

Dr Ghislain Patrick Lessène, Centre universitaire romand de médecine légale, Faculté de médecine, Université de Genève